



N° 6

Mars 2010

L'Écho de Courlans

Le mot du maire

Nul n'ignore que l'année qui s'ouvre et sa devancière sont marquées par un contexte un peu particulier de crise économique mondiale. Nos collectivités locales affrontent elles aussi des difficultés financières : diminution des dotations de l'Etat, stagnation des ressources alors même que s'accroissent nos compétences. Cette année 2010 s'annonce donc sous des auspices difficiles mais l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour mener à bien une action essentiellement tournée vers l'innovation, l'environnement et le développement durable.

Alain Pattingre

Affaires scolaires

Par courrier en date du 23 décembre 2009, l'Inspection Académique du Jura informait la commune de la suppression envisagée de la 6^{ème} classe de notre école.

Ayant anticipé cette éventualité, le Maire avait adressé un premier courrier à l'Inspecteur d'Académie dès le 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

La menace se précisant, une forte mobilisation des parents d'élèves venait conforter la municipalité dans son souhait de maintenir l'offre scolaire actuelle à Courlans.

Un courrier argumenté et chiffré était donc adressé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et une rencontre organisée avec Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de Lons.

Ce dossier mettait en valeur les effectifs attendus pour les prochaines rentrées et les investissements lourds réalisés par la commune depuis ces dernières années. Soutenu par la mobilisation des parents d'élèves qui ne se démentait pas, le maire a finalement reçu un courrier de l'Inspecteur d'Académie l'informant du maintien des 6 classes pour l'année scolaire 2010/2011.

Après avoir pris en considération l'analyse de la commune et avoir recueilli l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale, la mesure de suppression était donc abandonnée.

Que toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le maintien de notre 6^{ème} classe soient ici remerciés !

Ecole Numérique Rurale :

Le Ministère de l'Education Nationale a lancé au début 2009 un grand plan d'équipement en matériel informatique des communes de moins de 2000 habitants intitulé « Ecole Numérique Rurale ou ENR ».

Notre commune a immédiatement fait acte de candidature à la demande des enseignants et des parents d'élèves.

Le dossier ayant été retenu par les services de l'Inspection Académique, c'est un matériel de

tout premier plan dont a été dotée notre école : ordinateurs portables en réseau, accès internet dans chaque classe et tableau numérique interactif avec vidéoprojecteur.



Le budget important d'une telle opération (18000 €) a été financé par la commune qui a bénéficié d'une subvention de l'Education Nationale de 9000 €

Travaux

Comme suite aux réflexions des élus et dans le cadre des économies d'énergie selon les recommandations du Grenelle de l'Environnement, d'importants travaux d'isolation ont été réalisés dans les deux bâtiments les plus anciens du groupe scolaire (classes élémentaires et bâtiment périscolaire). Ainsi ont été remplacées toutes les fenêtres et les portes d'accès. De plus, l'isolation des combles a été effectuée suivant les dernières prescriptions en matière de protection et d'isolation thermique. Au-delà des substantielles économies de chauffage générées par de tels travaux, c'est l'accueil des élèves et des personnels qui se trouve grandement amélioré. Concernant le caveau communal, une réflexion est menée pour remplacer ou rénover les portes d'accès devenues obsolètes (isolation et sécurité).

Enfin les travaux d'aménagement portés par la CCBL doivent débuter prochainement dans une partie de l'ancienne école maternelle afin d'y créer un « relais vélos » dédié à la voie verte.

Voirie

En collaboration avec la CCBL et dans le cadre du transfert de compétences voirie, la commune a fait intégrer les rues du lotissement OPAC, Champs Vernois, Couche Buisson, Chardenoy ainsi que l'impasse de la Fontaine dans les voiries communautaires. Cette intégration permettra à terme de réaliser les travaux d'amélioration et d'entretien dont le déneigement.

Pour 2010 et sous réserve d'inscription au budget municipal, seront envisagés :

- La première tranche de réfection de la voirie du lotissement **Les Frênes** en collaboration avec la CCBL.

- La réalisation d'une voirie communale digne de ce nom Impasse du Moulin (ancien Moulin Berger).

- La réalisation en partenariat avec le SIAAL du réseau assainissement Rue Emmanuel Vauchez avec raccordement éventuel (en fonction des possibilités) des habitations ayant encore un assainissement individuel.

- Le renforcement du réseau Défense Incendie de la Rue Perret en partenariat avec le SIER. La PVR (conseil municipal du 16/07/09) permettra de financer les aménagements induits par le futur lotissement dans cette rue.

- Le remplacement de certains poteaux incendie devenus obsolètes.

- L'amélioration et la réfection partielle des allées du cimetière.

Bien entendu, et c'est la conséquence de cet hiver long et rigoureux, des travaux d'entretien sur l'ensemble des voies communales s'avéreront nécessaires.

De même, le curage et la réfection d'un important linéaire de fossés sont-ils envisagés.

Enfin un schéma de circulation autour du quartier de Chavannes, en concertation avec les différents utilisateurs (riverains, agriculteurs, Sictom, pompiers...) doit voir le jour afin de réguler et de sécuriser le flux routier devenu important avec des aménagements Rue de la Fontaine, des Grands Prés, du Chalet, des Champs Vernois, du Chardenoy et en Couche Buisson.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat au public : Merci de respecter ces horaires

- Lundi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00
 - Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
- Tel : 03 84 47 12 05 - Fax : 03 84 47 35 31

Permanences de Monsieur le Maire et d'un adjoint :

chaque mardi de 17h30 à 19h00 (il est conseillé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie)

Déneigement :

Cette année encore, les habitants de la commune ont pu constater l'efficacité du déneigement réalisé par notre employé communal.

Très tôt le matin et plusieurs fois dans la journée si nécessaire, le déneigement est assuré avec conscience et dévouement.

Ani m a t i o n s

Téléthon 2009 : le 5 décembre 2009, une animation destinée à financer le téléthon a été organisée par la commune et les associations suivantes : Foyer rural, Club Amitiés-loisirs, Ecole Buissonnière. L'école, le CCAS et les pompiers ont également participé activement à cette journée particulièrement réussie.

Le bénéfice net s'élève cette année à 1421 €: bénéfice intégralement reversé à l'association qui gère le Téléthon.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée de solidarité !

Photos et vidéo peuvent être consultées sur notre site internet : <http://www.courlans.fr>



Décorations de Noël :

Lamentable ! Une fois de plus nous déplorons que les décorations mises en place pour la période des fêtes aient été vandalisées voire dérobées. La question se posera donc de renouveler ou non cette action.